



Union des Habitants du CentreVille
3, passage du Palais 38000 GRENOBLE
uhcv.grenoble@gmail.com

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de Grenoble
11, bd Jean Pain
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 28 septembre 2015

Monsieur le Maire,

Vous avez, début juin, édicté un arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool dans certaines zones du centre-ville.

Son entrée en vigueur s'est traduite, sur le terrain, par une nette amélioration, même si, hélas le problème persiste ainsi que les nuisances qui en découlent (bruit, insalubrité, insécurité).

Le fait que vous ayez décidé de faire débiter l'interdiction à 14 h (au lieu de 18 h comme cela se faisait jusqu'alors à Grenoble) a fortement contribué au rétablissement de la situation et nous vous en sommes très reconnaissants.

L'extension à l'avenue Alsace Lorraine et au cours Berriat étaient nécessaires, et nous vous remercions de l'avoir fait.

Mais l'acuité du sujet demeure et nous sommes extrêmement inquiets quant à la tournure que prendront les événements lorsque l'arrêté cessera d'être en vigueur. Nous nous souvenons de ce qui s'est passé l'année dernière : une véritable explosion du problème une semaine à peine après le terme de l'arrêté, suivie de 6 mois de croissance du phénomène jusqu'au niveau généralisé et totalement insupportable dont nous vous avons fait part lors de notre Assemblée Générale.

C'est pourquoi nous venons vous demander de prolonger l'arrêté pour une durée illimitée, comme cela se fait dans d'autres villes, grandes ou petites. C'est plus que nécessaire, c'est indispensable.

Concernant l'application de l'arrêté, permettez-nous de vous informer que quelques emplacements nécessitent une plus forte vigilance de la part de vos services :

- en premier lieu le Jardin de Ville avec son kiosque où l'alcool n'a jamais cessé de couler à flots et sa cour d'Ecole Primaire où des seringues ont été trouvées quelques jours après la rentrée
- la Grand-Rue
- les abords du restaurant Mac Donald's
- la rue de la République et les abords de la Maison du Tourisme

- la rue d'Alsace (entre l'avenue Alsace Lorraine et l'entrée de K'Store) où les habitants et usagers sont à bout de force de subir ce problème jour après jour sans exception.

Etant persuadés que vous comprendrez le bien-fondé de notre demande, nous vous assurons, Monsieur le Maire de notre haute considération.

Le Conseil d'Administration